

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Séance publique du 9 janvier 2023



Convocation adressée le 3 janvier 2023
 Compte rendu affiché le 16 janvier 2023
 Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12
 Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

L'an deux mille vingt-trois, le neuf du mois de janvier, à 15h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 3 janvier 2023 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présent(es) : Nadine GEORGEL ; Richard MARION ; Patrick ODIARD ; Nathalie PERRIN-GILBERT ; Luc SEGUIN ; Florence VERNEY-CARRON

Absent(es) excusé(es) : Samira BACHA HIMEUR ; Yves BEN ITAH ; Tristan DEBRAY ; Stéphanie LEGER Corinne SUBAI ; Cédric VAN STYVENDAEL

Procuration : Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT
 Stéphanie LEGER à Nathalie PERRIN-GILBERT
 Corinne SUBAI à Richard MARION
 Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

Secrétaire : Nadine GEORGEL

Budget primitif - Exercice 2023

Rapporteuse : Nathalie PERRIN-GILBERT

Le budget primitif qui s'équilibre à 11 827 077 € se présente comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
011-Charges à caractère général	718 822,00 €	013-Atténuation de charges	85 000,00 €
012-Charges de personnel	10 484 000,00 €	70-Produits des services	1 126 500,00 €
65-Autres charges de gestion courante	15 200,00 €	74-Dotations, Subventions	10 227 907,00 €
67-Charges exceptionnelles	35 035,00 €	77-Produits exceptionnels	55 035,00 €
68-Dotations aux provisions	1 000,00 €	042-Opération d'ordre de transfert entre sections	19 615,00 €
042-Opérations d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €		
TOTAL	11 514 057,00 €	TOTAL	11 514 057,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
20-Immobilisations incorporelles	80 000,00 €	10-Dotations, fonds divers	25 000,00 €
21-Immobilisations corporelles	213 405,00 €	13-Subventions d'investissement	28 020,00 €
040-Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 615,00 €	040-Opération d'ordre de transfert entre sections	260 000,00 €
TOTAL	313 020,00 €	TOTAL	313 020,00 €

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **adopte** le budget primitif 2023 selon le détail par chapitre ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,
Nathalie PERRIN-GILBERT

